

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE
COMMUNE DE HOUFFALIZE

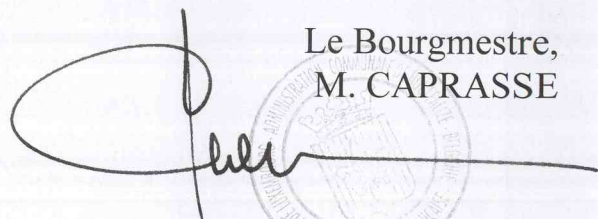
PUBLICATION

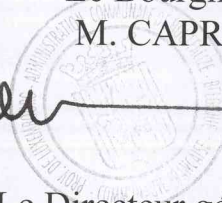
Conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Bourgmestre de la Commune de HOUFFALIZE porte à la connaissance des habitants que la décision suivante, votée en séance du Conseil communal du 04 octobre 2018, pour l'exercice 2019, a été **approuvée** par le SPW pouvoirs locaux - département des Finances locales, Direction de la Tutelle financière, **en date du 23 octobre 2018**.

- Règlement redevance relatif à l'enregistrement d'une demande de changement de prénom.

Le texte de ce règlement peut être consulté à l'administration communale de HOUFFALIZE, Rue de Schaerbeek 1 à 6660 HOUFFALIZE, tous les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Publié le 30 octobre 2018.


Le Bourgmestre,
M. CAPRASSE


Le Directeur général,
J-Y. BROUET

